

Perquisitions (domicile et cabinet de l'avocat).

Un article intéressera particulièrement les avocats pénalistes et fiscalistes. Il émane de Vincent NIORE, avocat et délégué du Bâtonnier de Paris depuis cinq ans pour les perquisitions.

Cet article très fourni sur neuf pages se trouve dans la Gazette du Palais des 23 au 27 décembre 2012. Outre la référence aux textes et à la jurisprudence la plus récente l'on y trouvera la relation du praticien qui peut être fort utile aux bâtonniers ou à leur délégué.

Source : *Gaz. Pal. des 23 au 27 décembre 2012.*